

# Les consommateurs appelés à boycotter le poulet

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5471 - Lundi 13 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Energie

## Sonatrach adopte son nouveau code d'éthique

APN

## Benabderrahmane présente aujourd'hui le plan d'action du gouvernement

### L'hypothèque égypto-turque sur la Libye

Par Mohamed Habili

A un peu plus d'un trimestre de la date des élections libyennes, législatives et présidentielle, censées marquer la fin d'une crise remontant à la chute du régime Kadhafi en 2011, on ne peut toujours pas affirmer qu'elles se tiendront réellement à la date arrêtée à cet effet, le 24 décembre prochain. Un point qui ne devrait pas faire problème alors qu'il ne reste que peu de temps d'ici cette échéance majeure, à quoi, qui plus est, toutes les parties, libyennes et non libyennes, se disent tout aussi attachées que lorsque le principe en avait été décidé, lors de la première conférence de Berlin en janvier 2020. A une aussi courte distance de la tenue de consultations pour le moins sortant de l'ordinaire, puisqu'elles doivent déboucher sur une Libye à la fois réunifiée et nouvelle, il ne devrait être question aujourd'hui que des sujets techniques s'y rapportant. Ou alors, à l'inverse, que de la nécessité qu'il y a de les reporter à une date plus lointaine, celle retenue s'avérant à l'expérience trop proche pour que toutes les conditions soient satisfaites préalablement. Il se trouve qu'on n'est ni dans le premier ni dans le second cas. Loin de porter sur les modalités techniques, les débats actuellement en cours, si tant est que ce terme soit juste, tournent encore autour de la base constitutionnelle sur laquelle ces élections devront reposer.

Suite en page 3

### Conseil des ministres/Rentrée scolaire

# Tebboune insiste sur la vaccination de tout le personnel de l'Education



PH/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée "à l'examen et l'adoption de plusieurs décrets et à l'approbation d'exposés liés à plusieurs secteurs", a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Page 2

Diplomatie

## Lamamra reçu en audience par le président de la République du Congo

Naâma

## 12 morts dans un accident de la circulation

Conseil des ministres/Rentrée scolaire

# Tebboune insiste sur la vaccination de tout le personnel de l'Education

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée "à l'examen et l'adoption de plusieurs décrets et à l'approbation d'exposés liés à plusieurs secteurs", a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Par Aomar Fekrache

Après avoir écouté les exposés des ministres, le Président a donné un ensemble d'instructions et orientations. Concernant les préparatifs de la rentrée scolaire, M. Tebboune a ordonné de trouver des solutions immédiates à la souffrance des élèves due au poids du cartable. Comme il a enjoint d'assurer une exploitation maximale des structures de l'Education et de l'Enseignement supérieur, et veiller à ne pas les soumettre aux horaires administratifs. Autre instruction donnée, est celle de confier au ministre de l'Intérieur le contrôle et le suivi continus des conditions de transport scolaire et son amélioration avec la garantie de meilleures prestations, notamment dans les zones d'ombre. Il a aussi ordonné d'accélérer le lancement de l'Ecole nationale supérieure pour la formation d'enseignants spécialisés dans l'éducation des malentendants sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Président n'a pas manqué de donner des orientations quant à la valorisation de la création de livres en braille pour les mathématiques et sciences, une première en Algérie. Il a également enjoint de vacciner tout le personnel du secteur de

l'Education nationale avant la rentrée scolaire. Concernant le secteur de la Jeunesse et des sports, Abdelmadjid Tebboune a ordonné d'augmenter la cadence des préparatifs des Jeux méditerranéens qu'abritera notre pays, notamment l'organisation de stages et de compétitions préparatoires à tous les niveaux en vue de pallier le bilan négatif enregistré lors des derniers Jeux Olympiques.

Comme il a évoqué l'éventualité d'établir des partenariats internationaux pour la formation d'athlètes en vue de les encourager à participer aux prochains Jeux méditerranéens.

Le Président a instruit d'accorder davantage d'intérêt aux athlètes spécialisés dans des disciplines olympiques en vue de réaliser de meilleurs résultats, d'accorder un intérêt particulier aux sports scolaires et universitaires dans diverses spécialités et organiser des championnats locaux, de wilaya et régionaux en vue de lancer un projet sportif national.

Il a également donné instruction de réorganiser le Lycée sportif, de sorte à ouvrir des annexes régionales à Constantine, à Oran et à Ouargla, après définition précise de l'engouement des élèves pour cette spécialité en milieu éducatif.

L'autre décision de taille prise

consiste à transférer tous les dossiers des projets de réalisation des grandes infrastructures sportives au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en vue d'assurer un suivi permanent et efficace de leur réalisation. Par ailleurs des mesures d'urgence pour la relance du secteur du tourisme ont été énoncées lors de cette réunion. Il est question d'accorder un intérêt particulier au tourisme interne en promouvant les prestations touristiques à la hauteur des attentes des familles algériennes, promouvoir le tourisme thermal aux niveaux national et international et revoir la politique des prix en cours, en vue de créer une véritable compétitivité entre investisseurs. Le Président de la République a ordonné d'impliquer les représentations diplomatiques algériennes dans la promotion des produits artisanaux, et y réserver des espaces pour organiser des expositions permanentes. Il a aussi enjoint d'organiser l'artisanat selon les standards internationaux aux fins de garantir la qualité et l'authenticité des produits artisanaux. L'autre dossier important traité par le Conseil des ministres est celui relatif au dispositif réglementaire et pratique de l'entrée en vigueur de l'allocation chômage. Ainsi, il sera question de définir l'âge maximal pour les primo-deman-



deurs d'emploi éligibles à l'allocation chômage, selon des critères raisonnables et objectifs, compte tenu de la lenteur des investissements générateurs d'emploi et de la récession économique due à la pandémie de Covid-19. M. Tebboune a donné instruction de mettre en place un système efficace de contrôle du fichier national des chômeurs, afin d'assurer une distribution transparente et correcte de ladite allocation, en tenant compte des opportunités de travail disponibles dans différentes régions

du pays. Il a aussi instruit de définir les mécanismes juridiques de sanction pour toute fraude pour bénéficier de cette subvention, y compris la poursuite pénale et distinguer l'allocation destinée aux jeunes chômeurs du reste des privilèges et allocations offerts aux jeunes. Pour le secteur de la santé, le président de la République a donné instruction d'exploiter le stock national de vaccins importés, en tenant compte de l'évolution de la cadence de production locale à venir.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

## 246 nouveaux contaminés et 20 décès

L'Algérie a enregistré 20 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit 1 cas de plus que le bilan d'hier (19), portant à 5 578 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 246 cas, soit 16 cas de moins par rapport au bilan d'hier (262), pour atteindre, au total, 200 068 cas confirmés.

R. N.

## Diplomatie

# Lamamra reçu en audience par le président de la République du Congo

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été reçu samedi à Brazzaville par le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguessou, indique un communiqué du ministère. Le chef de la diplomatie algérienne qui a effectué une visite de travail de deux jours en République du Congo, a "été longuement reçu en audience par Denis Sassou Nguessou Président de la République du Congo, à qui il a transmis un message cordial d'amitié de la part de son frère le président de la République Abdelmadjid Tebboune", précise-t-il. "Les discussions ont permis de mettre en exergue la détermination qui anime les deux chefs d'Etat d'insuffler une nouvelle dynamique aux liens de fraternité, de coopération et de solidarité qui unissent les deux pays, et leur volonté commune d'œuvrer dans le prolongement de leur engagement panafricain en faveur des causes justes et de l'unité du continent", souligne-t-on de

même source.

L'audience a été l'occasion d'aborder la situation qui prévaut en Libye. Le ministre a informé le président Sassou Nguessou, qui assure la présidence du Comité de haut niveau de l'Union Africaine sur la Libye, des principales conclusions de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye tenue récemment à Alger et des perspectives d'une action conjointe des deux pays pour faire aboutir le processus de sortie de crise et de réconciliation nationale. Ont été également abordées les questions de paix et de sécurité en Afrique, en particulier la situation prévalant

dans l'espace sahélo-saharien.

"A cet égard, Lamamra a informé le président Sassou Nguessou des propositions présentées par l'Algérie au président en exercice de l'Union Africaine dans le cadre de l'accomplissement de son mandat de Coordonnateur de l'Union Africaine sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique", ajoute le MAE.

De son côté, "tout en se félicitant de la qualité de relations bilatérales historiques ancrées dans la lutte commune des deux peuples frères pour la décolonisation et l'émancipation du continent, le président Sassou

Nguessou a chargé le ministre Lamamra d'exprimer à son frère le président Abdelmadjid Tebboune le plein appui de la République du Congo aux efforts déployés par l'Algérie pour la promotion de la paix, de la réconciliation et de la stabilité en Afrique en général et dans la région sahélo-saharienne en particulier" ajoute le communiqué. Il a tenu également à saluer l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la préservation du partenariat entre l'Afrique et le monde arabe. Au cours de son séjour à Brazzaville, le ministre a eu également une séance de travail avec son homologue congo-

lais Jean-Claude Gakosso qui a été élargie à l'ensemble des cadres supérieurs du ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger.

Lors des entretiens, les Chefs de la diplomatie des deux pays ont passé en revue l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement.

Ils se sont, par ailleurs, consultés sur les principales questions d'actualité aux niveaux régional et international, en prévision des prochaines échéances, notamment les travaux de l'Assemblée Générale des Nations Unies et du Conseil exécutif de l'Union Africaine.

R. T.

## Energie

# Sonatrach adopte son nouveau code d'éthique

Le groupe Sonatrach a rendu public dimanche son nouveau code d'éthique qui se veut un engagement à conduire ses activités avec "transparence" pour permettre à l'Entreprise d'accomplir sa mission au service du développement et de la prospérité du Pays, a souligné son PDG, M. Toufik Hekkar.

"L'éthique du Groupe se décline d'abord dans notre engagement à conduire nos activités avec intégrité, transparence, équité et excellence pour permettre à notre Entreprise d'accomplir sa mission au service du développement et de la prospérité du Pays" a affirmé M. Hekkar dans un message de présentation du code, publié

sur la page Facebook du groupe.

Il a, dans ce cadre, souligné que ce code qui vient d'être adopté par Sonatrach est un "fruit d'une réflexion collective autour des valeurs et principes qui doivent guider nos comportements et inspirer nos décisions, afin de renforcer son capital confiance auprès de ses

parties prenantes internes et externes".

A ce propos, M. Hekkar a appelé les travailleurs de l'Entreprise à incarner ces valeurs et à les promouvoir auprès des partenaires et de toutes les autres parties prenantes et ce, partout où Sonatrach est présente.

R. K.

En raison de la hausse des prix

# Les consommateurs appelés à boycotter le poulet

■ Le prix du poulet s'est soudainement envolé. En effet, un poulet vidé, cédé il y a quelques semaines à 300 DA, il est proposé ces derniers jours à plus de 500 DA le kilo, tandis que les œufs sont affichés à 13 DA l'unité. Cette hausse injustifiée a poussé l'Apoce à appeler les consommateurs à boycotter de cette viande blanche afin de faire baisser son prix.

Par Thininene Khouchi

Si la viande bovine et ovine sont intouchables depuis des années vu leur prix exorbitant, le poulet vient, lui aussi, s'ajouter à la liste «des interdits» des consommateurs. En effet, en quelques jours seulement, le prix de cette viande blanche s'est soudainement envolée. Les boucheries ont décidé d'augmenter les prix, proposant ainsi le kilo de poulet à 480 DA. Chez certains, le prix est passé au dessus de 500 DA. Réagissant à cette situation l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) a jugé que «la situation est devenue inquiétante». Dans plusieurs publications sur sa page Facebook, l'Apoce a indiqué que «les prix sont, non seulement chers, mais exagérés et rien ne justifie une telle augmentation malgré les difficultés que connaît le secteur avicole», afin de faire baisser le prix du poulet, l'association mène depuis samedi dernier une campagne de boycott du poulet où elle appelle les consommateurs à ne pas acheter cette viande. «Nous



appelons tous les citoyens à ne pas acheter du poulet si son prix dépasse 450 DA le kilogramme». L'Apoce a tenu à préciser que cette «campagne dirigée ne cible pas la catégorie d'éleveurs qui a été accompagnée par notre organisation dans les moments difficiles qu'ils ont traversés, mais c'est un passage inévitable afin de freiner la montée folle et croissante chaque jour des prix». De son côté, le président intérimaire du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, (CNIFA), Abderrazak Abdellaoui, a indi-

qué que «les principales causes de cette hausse sont liées aux déconfinement sanitaire (réouverture des restaurants et hôtels, la reprise sociale...), les feux de forêts et les grosses chaleurs qui ont considérablement affecté le cheptel avicole, en plus de la grippe aviaire qui a provoqué la mortalité de poules productrices entre mars et avril dernier. A tous ces facteurs réunis, s'ajoute la flambée des cours des matières premières sur le marché mondial, la filière avicole étant fortement dépendante d'intrants importés (maïs, soja, poussins

reproducteurs, vaccins... ) et «toute augmentation des cours influe automatiquement sur les prix du poulet», a argué Abdellaoui. Selon lui, le recours aux importations d'œufs à couver (œufs de poulet de chair) devrait contenir la flambée conjoncturelle des prix du poulet sur le marché national. «L'importation temporaire de cet intrant permettrait de faire baisser le prix du poussin de chair, passé de 80 DA l'unité à 150 DA, provoquant une envolée des prix du poulet», a soutenu Abdellaoui dans une déclaration. T. K.

## LA QUESTION DU JOUR

### L'hypothèque égypto-turque sur la Libye

Suite de la page une

La Manul, la Mission onusienne d'appui en Libye, a réuni fin juin les 75 membres du Forum du dialogue libyen, en vue justement de leur faire adopter un texte ayant force de loi fondamentale, eu égard à l'absence d'une constitution, mais c'était pour voir combien les différends étaient profonds au sein de cette instance transitoire, pourtant créée de toutes pièces par elle. L'exercice ne s'est guère répété depuis, à croire qu'il a été concluant. Une partie des 75 étaient pour l'organisation des seules législatives le 24 décembre. Une proposition que tout le monde s'est fait un point d'honneur après cela de récuser, et plus que tous le gouvernement d'unité nationale dirigé par Abdelhamid Dbeibah, qu'on aurait pu soupçonner sinon de vouloir rester en place après le 24 décembre. Il faut se rendre à l'évidence : si l'échéance ne devient pas plus certaine à mesure qu'elle se rapproche dans le temps, c'est parce que des questions de fond ne sont toujours pas réglées. Or, ces dernières ne se posent pas seulement entre Libyens, mais également entre leurs alliés étrangers. Deux Etats de la région sont à observer de plus près, car c'est de l'issue de leurs négociations en cours que dépend la réussite ou l'échec du processus de Berlin pour la Libye. Ce sont, on l'aura compris, l'Egypte et la Turquie, en négociation en ce moment même pour le rétablissement de leurs relations diplomatiques. Leurs divergences portent sur trois points : les droits maritimes à l'est de la Méditerranée, la campagne médiatique des Frères musulmans égyptiens réfugiés en Turquie qui continuent de cibler le Caire, enfin la présence militaire turque en Libye, que rejette absolument l'Egypte. De leur point de vue commun, ces trois questions sont liées, interdépendantes. Il ne peut y avoir d'entente sur l'une que s'il y en a également sur les deux autres. Des deux, c'est la Turquie qui est la plus pressée de renouer avec l'Egypte. Des deux en effet, c'est elle qui a le plus besoin du soutien de l'autre, face en particulier aux appétits maritimes de la Grèce, à qui en cas de crise ne manquera pas le plein appui des Européens. La Manul table sur le patriotisme des factions libyennes pour les amener à composition. C'est là une condition nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. La solution à la crise libyenne n'est pas seulement libyenne, elle est aussi égypto-turque.

M. H.

doivent être intensifiées et les efforts de tous les secteurs doivent être combinés pour réussir ce processus " a-t-il indiqué à ce sujet.

Louisa Ait Ramdane

## Naama 12 morts dans un accident de la circulation

Douze personnes sont décédées et sept autres ont été gravement blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la wilaya de Naama, selon un bilan provisoire des services de la Protection civile. L'accident a eu lieu suite à une collision entre un camion et un bus de transport de voyageurs activant sur la ligne Sidi Bel Abbès-Boussemghoune (wilaya d'El-Bayadh), sur la route nationale (RN) 6, au lieu-dit Oued Khebaza (20 km au nord de la ville de Mecheria), faisant, selon le bilan provisoire, 12 morts et 7 blessés graves. Les services de la Protection civile ont mobilisé 34 agents et cinq officiers, ainsi que six ambulances et trois camions de secours pour transférer les victimes vers les services de la morgue et des urgences médico-chirurgicales de l'Établissement public hospitalier "Frères Chenafa" de Mecheria. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

R. N.

## Vaccination anti Covid-19

# L'Algérie va réceptionner 15 millions de doses en octobre

Le vaccin contre le Covid ne pose plus problème en Algérie. Des quantités suffisantes sont disponibles pour immuniser la population. N'empêche que la réussite de la campagne de vaccination dépend de la volonté des citoyens d'adhérer à l'opération de vaccination.

Le Directeur général de l'Institut Pasteur Algérie a révélé hier, que 15 millions de doses du vaccin chinois contre le Covid-19 seront réceptionnées avant le 15 octobre, après la signature hier, d'un contrat avec le partenaire chinois. Une quantité qui viendra s'ajouter au stock existant pour vacciner le plus grand nombre de citoyens.

Lors de son passage sur les ondes de la chaîne 1, de la Radio nationale, Fawzi Derrar a indiqué que l'Algérie disposait de suffisamment de doses pour vacciner 75 % des citoyens avant le 30 octobre prochain, mais le succès de cette opération dépend de la volonté des citoyens à se faire vacciner, étant donné qu'il n'est pas obligatoire.

Le cas contraire, le Directeur général de l'Institut Pasteur Algérie, n'exclut non plus la possibilité d'imposer à l'avenir des mesures obligatoires de vaccination pour lutter contre cette épidémie et pour un retour à la normal.

Pour juguler la pandémie et booster l'immunité collective, la vaccination de masse est la seule issue, selon le spécialiste.

Concernant les stocks de vaccins disponibles au niveau de l'Institut Pasteur qu'il dirige, Dr Fawzi Derrar a fait savoir que ce stock s'élève à près de sept millions de doses sans compter les quotas distribués aux directions de santé au niveau national. Pour le moment comme l'avait révélé Djamel Fourar, huit millions d'Algériens ont reçu leur vaccin anti-covid dont trois millions ont déjà reçu les deux doses". Selon Fawzi Derrar, le rythme avec lequel avance cette grande opération vaccinale, est en deçà des attentes. Pourtant, insiste-t-il, la vaccination reste le seul et unique moyen sûr qui permettra d'éviter le scénario d'une nou-

velle vague de contamination et d'éviter des situations épidémiologiques "dangereuses", à l'instar de la troisième vague meurtrière qui a frappé le pays. Ainsi, il n'a pas manqué de lancer un appel pressant pour y adhérer en force.

Pour accélérer la campagne de vaccination, les autorités sanitaires ont mis le paquet, en mobilisant plus de moyens humains et logistiques.

Des bus mobiles aménagés et les équipes mobiles, sillonnent les coins les plus reculés du pays. En outre, il y a plein d'autres chapiteaux et centres de vaccination qui sont ouverts à toutes heures dans toutes les communes du pays et travaillent jusqu'à tard dans la nuit.

En réponse à une question sur la stratégie de vaccination des étudiants à l'approche de la rentrée universitaire, Derrar a expliqué : " Il est déraisonnable de vacciner les étudiants avant la fin de la vaccination des enseignants et des travailleurs des établissements d'enseignement, et pour cette raison, les campagnes de sensibilisation

APN

# Benabderrahmane présente aujourd'hui le plan d'action du gouvernement

■ Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, présentera aujourd'hui le plan d'action du gouvernement devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacré essentiellement à engager des réformes structurelles importantes sur les plans institutionnelle et socio-économiques pour réussir la relance économique.

Par Salem K.

Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres, le plan d'action, composé de cinq chapitres, à savoir «Consolidation de l'Etat et rénovation de la gouvernance, Pour une relance et un nouveau développement économique, Pour un développement humain et une politique sociale renforcée, Pour une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la défense nationale», émane principalement du programme du président de la République et de ses 54 engagements.

Le gouvernement oeuvrera, à cet effet, à «la modernisation de la justice et au renforcement des libertés», au «renforcement de l'exercice des droits et libertés», au «renforcement du dialogue et de la concertation» ainsi qu'à l'«avènement d'une société civile et responsable».

Le gouvernement envisage aussi, à travers son plan d'action, d'assurer une «gouvernance renouvelée pour plus de performance et de transparence», une «gestion efficace et transparente des finances publiques et «les réformes fiscale, budgétaire, comptable, domaniale et douanière».

Parmi d'autres axes que le gouvernement s'engage à prendre en charge, figurent «la moralisation de la vie publique et la prévention et la lutte contre la



corruption», «l'enracinement des valeurs d'éthique et la rénovation du cadre juridique applicable aux agents publics», «la modernisation de l'administration et de la Fonction publique ainsi que la refonte de l'organisation de l'administration publique».

Le plan d'action du gouvernement met également l'accent sur «l'affirmation, la promotion et la protection des composantes de l'identité nationale et de la mémoire», «le renforcement du référent religieux national et la consécration de l'identité religieuse», ainsi que «le renforcement et la promotion de l'arabe et du tamazight».

Sur le plan économique, le gouvernement projette de «consolider les leviers de la relance économique, la modernisation

du système bancaire et financier, la réforme du Secteur public marchand (SPM) et de la gouvernance des entreprises publiques».

Il s'agit également de «l'amélioration de l'attractivité du climat d'investissement et la promotion de l'entreprise et de l'entrepreneuriat» et du «renforcement de l'intégration du secteur informel dans le circuit légal».

Le plan d'action donne aussi une grande importance, notamment aux secteurs agricoles et de la pêche et des ressources halieutiques ainsi qu'aux secteurs de l'industrie pharmaceutique et du tourisme, tout en encourageant la politique commerciale en faveur des exportations hors hydrocarbures et la

valorisation de la production nationale et à la rationalisation des importations.

Le gouvernement qui continuera à renforcer les capacités d'exportation et la promotion des exportations et la facilitation de l'acte d'exporter, n'a pas occulté, sur le plan social, «la mise à niveau et le développement des localités nécessitant un accompagnement particulier (zones d'ombre), et la politique sociale «efficiente et équitable» avec «l'accroissement et la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen», ainsi que «l'amélioration de la prise en charge des populations vulnérables».

Concernant la politique étrangère, le gouvernement œuvre, entre autres, à défendre les intérêts supérieurs de la nation, tout

en contribuant à la stabilité et à la sécurité régionales et au renforcement des liens avec l'Afrique et le Monde arabe, sans oublier d'améliorer la stratégie novatrice en direction de la communauté nationale à l'étranger.

Par ailleurs, le plan d'action du gouvernement souligne que l'organisation réussie des élections législatives du 12 juin 2021, avec l'installation de la nouvelle Assemblée parlementaire, est «une autre étape dans le processus de mise en œuvre de l'engagement du président de la République pour le parachèvement de l'édifice institutionnel, en consécration d'une nouvelle ère qui caractérisera l'Algérie nouvelle au sein de mécanismes constitutionnels et juridiques garantissant l'intégrité et la crédibilité de la pratique démocratique».

Il est précisé aussi que les élections locales annoncées pour le 27 novembre prochain constitueront «une nouvelle étape» de ce processus.

Le texte indique également que l'élaboration de ce plan d'action du gouvernement intervient dans une conjoncture «exceptionnelle» liée à la pandémie du Covid-19 et constitue un «grand défi» pour le gouvernement qui doit à la fois gérer «l'urgence d'une situation épidémiologique et engager des réformes structurelles importantes sur les plans institutionnels et socio-économiques, particulièrement pour réussir la relance économique».

T. L.

Elections locales

## La participation du FFS empêchera les tentatives d'«isolement» de la Kabylie

La participation du Front des Forces socialistes (FFS) aux prochaines élections locales empêchera les tentatives d'«isolement» de la Kabylie, a affirmé, hier, Hassen Kacimi, spécialiste des questions géopolitiques et de migrations, assurant que ces agissements font partie d'un plan subversif visant à attenter à l'unité de l'Algérie.

«Le FFS a toujours été au rendez-vous de l'histoire. C'est une décision courageuse de participer aux prochaines élections locales et si l'on doit en tirer des enseignements, c'est qu'elle permettra de faire barrage aux tentatives d'isolement de la Kabylie», a déclaré Kacimi sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

Tout en relevant que le pays traverse actuellement «une période difficile», il a soutenu que les tentatives en question s'inscrivent dans «un plan subversif qui a été heureusement déjoué», notant qu'il existe «autour de ces menaces, beaucoup d'intérêts qui essayent d'affaiblir l'Algérie et de ralentir l'Etat».

Aussi, il considère que «les conflits et les divisions en période de crise doivent absolument être évités», assurant que les

partis politiques qui «continuent à appeler au boycott, évoluent vers un radicalisme politique».

Ceci, poursuit-il, en exerçant des «pressions sur l'Etat et les gouvernants et en tentant de déplacer les luttes politiques sur un terrain extra légal».

Se faisant, ajoute l'intervenant, ces parties «glissent de manière dangereuse et imprudente vers la subversion», plaçant pour «la mobilisation et le rassemblement» de tous les citoyens afin de «défendre les intérêts de la nation».

Interpelé sur le Projet du Plan du gouvernement, soumis au débat cette semaine au Parlement, et plus précisément sur la question de la décentralisation des affaires de l'Etat, l'hôte de la radio a estimé qu'un pays «aussi vaste que l'Algérie ne peut absolument pas être géré à partir d'Alger», appelant à «la décentralisation de tous les secteurs et des prérogatives en particulier dans les territoires où des problèmes sont constatés». Tout en notant que «la commune est la cellule de base décentralisée de l'Etat», il a déploré que celle-ci soit dans une «situation préoccupante» en raison des déficits en ressources financières, d'où, selon lui, «l'ur-

gence d'une réforme» des collectivités locales, incluant les finances locales, avant de souligner l'existence d'«un gros problème de gestion de la ville et de rappeler que la loi 2006 d'orientation de la ville «n'a jamais été mise en œuvre». Par ailleurs, Kacimi a abordé la nécessité de renforcer un front interne «gravement fragilisé depuis 30 ans par divers événements», citant ceux de 1988, 1991, 2019 et 2020, mettant en cause «des tentatives de déstabilisation de l'Etat», se félicitant, néanmoins, que «la résilience» de ses institutions, en sus de la mobilisation de la population et de l'Armée nationale populaire (ANP), ait empêché cela.

Dans ce chapitre, il a rappelé la tournure prise dans certains pays à la suite de ce qui était convenu d'appeler «le Printemps arabe», tout en fustigeant le rôle subversif de certaines associations et Organisations non gouvernementales (ONG) internationales connues, à l'instar de l'Ifrî, Optor, Canvas et Soros, avant de rappeler «l'infiltration» par certaines d'elles du hirak ainsi que l'implication d'ONG, associations et personnalités algériennes.

«Il est temps que toutes ces per-

sonnes rendent des comptes devant la justice», a-t-il martelé, mettant en garde contre «des menaces plus fortes à venir», d'où, argumente-t-il, «la nécessité d'aller vite et fort vers la mise en œuvre du programme du président de la République s'agissant de la réforme structurelle de tous les secteurs pour y faire face».

Evoquant, enfin, la problématique de l'immigration illégale en Algérie, le spécialiste en la question la qualifie de «massive», le pays ayant reçu ces dernières années pas moins de 42 nationalités, au moment où «l'Europe ferme ses frontières». Il a également considéré que cette question a été «instrumentalisée», arguant de la mise en œuvre du «Plan Clearing», financé par une ONG du milliardaire sioniste Gorges Soros, visant à faire déplacer en Algérie entre 20 à 30 millions de migrants issus de l'éthnie des Haoussas. Ces kurdes du Sahel voulant, in fine, faire de notre pays une «terre d'échange», assure-t-il, avant de mettre également en garde contre la migration afghane, laquelle est en train de «se redéployer» à la suite des derniers développements connus dans le pays.

R. N.

Feux de forêts

# Des spécialistes plaident pour un «plan urgent» afin d'éviter l'érosion des sols

■ Des spécialistes de l'écologie plaident pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour stabiliser les sols des forêts avant la prochaine saison pluviale, notamment dans les régions montagneuses touchées par les derniers incendies et qui sont exposées au phénomène de l'érosion.

Par Salem K.

Sollicités par l'APS, des spécialistes ont souligné que ces incendies peuvent entraîner une dégradation irréversible du sol et provoquer avec l'arrivée des précipitations, un problème grave d'érosion, auquel il faudrait faire face très rapidement au niveau des régions montagneuses.

«Les incendies de forêts entraînent une destruction de la flore dont les racines aidaient à fixer le sol et éviter l'érosion. Avec l'arrivée des prochaines pluies, il n'est pas exclu d'assister à l'aggravation de ce phénomène de dégradation de nos sols», ont-ils expliqué.

Pour faire face à cette situation, ils proposent des techniques à même de permettre d'éviter ce problème et de préserver la terre et les espaces forestiers.

A ce propos, l'enseignant-chercheur dans le domaine de l'écologie et patrimoine forestier à l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene de Bab Ezzouar, le Pr Bensaïd Sahraoui a recommandé le recours à la construction de murs en pierres sous formes de croissants pour bloquer la terre et éviter l'affaissement des sols ainsi que creuser des fossés permettant à l'eau de s'infiltrer.

Il a, notamment, évoqué dans le même cadre, le recours à l'établissement des banquettes pour retenir l'eau et diminuer l'énergie cinétique qui entraîne le mouvement des sols et l'érosion.

«Ce sont des techniques qui ne sont pas coûteuses et que des riverains eux mêmes peuvent prendre en charge. Il suffit

juste de vulgariser ces systèmes anti-érosif pour aider à la protection des sols et des espaces forestiers», a soutenu l'universitaire.

De son côté, la sous-directrice chargée de la préservation et de la valorisation des écosystèmes montagneux, steppiques et désertiques auprès du ministère de l'Environnement, Hafida Moufida Lamèche, a indiqué que «les derniers incendies vont engendrer, sans aucun doute, une dégradation du sol induisant des problèmes d'érosion ce qui rendra la région touchée comme une zone aride».

«Le sol en proie à diverses dégradations est impacté par les derniers feux de forêts. Avec les prochaines intempéries, nous assisterons, notamment à l'invasement de nos barrages», a-t-elle alerté tout en plaçant pour un plan urgent afin de stopper l'érosion des sols.

Mme. Lameche a relevé en outre que «les incendies répétitifs et violents ayant touché le pays sont très néfastes pour la forêt et accélèrent sa dégradation».

«Les incendies peuvent être bénéfiques pour la forêt s'ils surviennent tous les 10 à 15 ans. Ils permettent la régénération naturelle. Les petits arbres peuvent produire des graines. Mais l'intensité de ces feux et leur reproduction chaque année produisent l'effet contraire», a-t-elle expliqué. «Ces feux répétés sont destructifs, car ils représentent un facteur-clé dans l'appauvrissement de la diversité biologique des écosystèmes», a-t-elle poursuivi.

La responsable chargée des changements climatiques auprès du ministère de l'Environnement, Fazia Dahleb a



soutenu, quant à elle, que ce sont «les changements climatiques qui risquent de provoquer des pluies diluviennes et des inondations qui auraient des conséquences sur la nature, notamment des glissements de terrain».

## Le reboisement, une solution sous certaines conditions

S'agissant du reboisement, le Pr Bensaïd a insisté sur l'importance de laisser la forêt touchée par un incendie de se régénérer naturellement pendant au moins une année. Selon ce spécialiste, il n'y a pas lieu de s'empresser

dans l'opération de reboisement après les derniers feux enregistrés. «Si une forêt ne s'est pas régénérée naturellement après l'écoulement d'une année depuis la survenance de l'incendie, à ce moment-là il faudrait procéder au reboisement».

«Et pour assurer la reconstitution de ce patrimoine naturel, il est préférable de planter l'espèce originale c'est-à-dire celle qui existait auparavant dans le même endroit», a-t-il mentionné.

Pour ce qui est des vergers et des espaces cultivés par des agriculteurs, le Pr Bensaïd a estimé que la reconstitution peut être envisagée avec l'aide de l'Etat de manière à replanter

des espèces intéressantes pour l'économie de la région tels que l'olivier, le caroubier et le figuier.

Pour rappel, les incendies enregistrés depuis le début de l'été ont ravagés plus de 8 900 ha des forêts de Khenchela alors ceux déclarés dans les autres régions du pays ont touché près de 62 000 ha. Au total, plus de 1 000 foyers d'incendies ont été déclenchés sur 35 wilayas.

La wilaya de Tizi Ouzou est la plus touchée avec près de 30 000 ha brûlés et ce, dans 42 communes touchées dont près de 60% de la superficie incendiée est constituée de forêts.

R. S.

Covid-19

## Linde Gas Algérie augmente de 33% sa production d'oxygène

La société de production d'oxygène liquide, Linde Gas Algérie a annoncé hier, dans un communiqué l'augmentation de 33 % de sa production globale d'oxygène depuis le mois de juillet afin de répondre à la forte demande des établissements sanitaires. «Face à cette troisième vague de la pandémie

(Covid19) qu'a connue l'Algérie depuis le début du mois de juillet qui s'est traduite par une demande croissante en oxygène à usage médical dans divers établissements hospitaliers, Linde Gas Algérie continue de mobiliser la plénitude de ses moyens humains et matériels afin de répondre présent aux besoins des établis-

sements sanitaires», a précisé la même source.

«Avec ces différentes unités de production, l'entreprise enregistre une augmentation de la production globale à 33% par rapport à la même période de l'année dernière», a ajouté le communiqué.

L'entreprise a participé également, en

collaboration avec d'autres opérateurs économiques activant dans le domaine du gaz industriel, dans le cadre d'une opération de don, à l'acheminement et la livraison de près de 130 000 litres d'oxygène à titre gracieux aux différents établissements hospitaliers à travers le territoire national, a fait savoir Linde Gaz.

R. S.

Énergie

## Le gazoduc devant acheminer le gaz égyptien vers le Liban depuis la Syrie est prêt

Le ministre syrien du Pétrole et de la Richesse minière, Bassam To'mah, a affirmé que le gazoduc devant acheminer le gaz à partir de l'Egypte vers le Liban via la Syrie est prêt, rapportent des médias.

Le ministre To'mah a fait savoir que la partie du gazoduc

sur les territoires syriens est paré pour acheminer le gaz à la suite d'opérations de maintenance faites après des dommages causés par des dizaines d'attaques terroristes et le vol par les terroristes d'équipements, en soulignant que les opérations de sa réparation avaient coûté

des milliards de Livres syriennes, rapporte l'agence de presse syrienne (SANA).

Le même responsable a précisé qu'en vertu du mémorandum d'entente signé entre la Syrie et l'Egypte en 2000 et l'adhésion de la Jordanie en 2001, chaque pays se doit de

construire et assurer la maintenance de la partie du gazoduc se trouvant sur ses territoires.

Samedi dernier, la Syrie s'était réjoui de pouvoir aider le Liban à s'approvisionner en gaz à partir de l'Egypte via le territoire syrien.

En outre, la décision prise

par Damas, intervient alors que le Liban connaît de sérieuses pénuries de carburant et des coupures d'électricité qui paralyse en grande partie les services et les activités des hôpitaux, restaurants, magasins et industries.

H. L.

Djanet

# De nouvelles structures éducatives en prévision de la rentrée scolaire

■ Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Djanet sera renforcé par de nouvelles structures en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2021-2022, susceptible d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Par Younés F.

Il s'agit d'un nouveau lycée, un collège d'enseignement moyen (CEM), un groupement scolaire, un internat (100 lits) et une cantine scolaire (100 repas/jour) dans la zone d'ombre Taourist, en plus des salles d'extension au niveau de plusieurs établissements scolaires, ce qui permettra d'améliorer les conditions de scolarisation et le régime alimentaire des élèves, et d'atténuer le phénomène de la surcharge des classes dans certains établissements éducatifs de la wilaya, selon la même source.

Lors de l'inspection des structures du secteur en prévision de

la nouvelle rentrée scolaire, le wali de Djanet, Benabdallah Chaïb Eddour, a affirmé que ses services avaient pris toutes les mesures nécessaires pour assurer de bonnes conditions de scolarisation aux élèves, notamment celles liées au transport scolaire, servir de repas chauds régulièrement, ainsi que l'équipement des établissements scolaire en moyens de chauffage, en plus d'assurer la disponibilité des manuels scolaires, tous titres et paliers confondus.

S'agissant de la prime de solidarité scolaire, le même responsable a indiqué que la préparation des listes des élèves concernés a été achevée, et la prime sera versée dans les comptes des bénéficiaires avant la nouvelle rentrée scolaire.

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Djanet compte 36 établissements d'enseignement, dont 25 écoles primaires, huit collèges et trois lycées, selon les données de la direction du secteur.

Y. F.



Médéa

## Relogement de dix-neuf familles à la cité Aïn-Djerda

Dix-neuf familles qui occupaient des anciens sièges de la garde communale au chef-lieu de wilaya de Médéa, ont été relogées jeudi dans des logements décentes à la cité Aïn-Djerda, a-t-on appris auprès du chef de daïra de Médéa.

L'opération de relogement, initiée dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a touché 16 familles qui squattaient, depuis des années, un ancien siège de la garde communale, localisé à Aïn Laraise, sur les hauteurs de la commune de Draâ Smar, à 4 km à l'ouest de Médéa, a indiqué, le chef de daïra, Brahim Boumaza.

Trois autres familles, installées dans une structure similaire, dans le quartier de Msallah, ont également été ciblées par cette opération et ont bénéficié de logements neufs au niveau de la cité Aïn Djerda, située dans la commune de Draâ Smar, a ajouté ce responsable, précisant que les deux structures ont été démolies pour éviter d'être squattées à nouveau.

Les assiettes foncières récupérées serviront, a signalé le chef de daïra, à l'implantation de futurs projets pour les deux communes, confrontées, au même titre que beaucoup d'autres communes de la wilaya, à la problématique du manque de foncier.

F. L.

Oran

## Vaste campagne de nettoyage pour éradiquer les points noirs

Une vaste campagne de nettoyage de la wilaya d'Oran pour éradiquer les points noirs et améliorer le cadre de vie des citoyens a été lancée samedi avec la participation de différents organismes publics.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, qui a placé l'assainissement de l'environnement parmi ses priorités dès son arrivée à la tête de

l'exécutif, a donné le coup d'envoi de l'opération, qui «durera aussi longtemps qu'il le faut, jusqu'à l'éradication de tous les points noirs».

Ces points noirs se comptent par centaines, a estimé, de son côté, la directrice locale de l'Environnement, Samira Dahou, chargée de chapeauter les différentes opérations de la cam-

pagne, partie pour durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Les différentes directions techniques, comme celle de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Hydraulique, ainsi que plusieurs entreprises publiques et privées, en plus de la société civile, prennent part à cette campagne d'envergure, a-t-on précisé. Les instructions du

chef de l'exécutif sont de multiplier les opérations jusqu'à l'éradication de tous les points noirs. «Les communes devront par la suite reprendre le relais», a-t-on fait savoir. «La collecte des déchets est l'une des missions principales des Assemblées populaires communales (APC)», a-t-on souligné.

R. O.

M'sif et Ben Srour

## Lancement des travaux de renforcement du chemin de wilaya

Les travaux de renforcement du chemin de wilaya (CW) n°3 dans son segment reliant les communes de M'sif et Ben Srour (M'sila) ont été lancés, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Ce projet qui s'étend sur un

linéaire de 11 kilomètres sera achevé dans un délai de six mois, ont détaillé les mêmes services, ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de 200 millions de dinars a été allouée à cette opération qui s'inscrit dans le cadre de l'entretien des

chemins de wilaya.

Il s'agit d'un projet qui contribuera, notamment à désenclaver les régions relevant des deux communes de M'sif et Ben Srour, à réduire le nombre d'accidents sur ce segment qui connaît un important flux de cir-

ulation, a-t-on noté de même source. Le programme de l'entretien des chemins de wilaya et chemins communaux concernera un réseau vétuste d'un linéaire global de plus de 60 kilomètres.

H. M.

El Oued et El M'ghaïer

## Mise en service de 46 stations 4G LTE

Un total de 46 stations de 4G (4<sup>ème</sup> génération) de téléphonie fixe et internet) ont été mises en service dans les wilayas d'El Oued et El M'ghaïer, a-t-on appris jeudi auprès de la direction d'Algérie-Télécom (AT). Ces projets interviennent en application du programme de la direction générale d'Algérie-Télécom visant à faire bénéficier des agglomérations

urbaines à densité limitée, notamment les zones éloignées et les localités reculées, des avantages d'internet 4G, a indiqué le directeur d'AT d'El Oued, Bachir Lâamamra. Ces supports technologiques modernes ont été installés au niveau de 46 concentrations de population, dans 30 communes des deux wilayas, qui accusent un déficit en couverture Internet pour des

raisons techniques ayant nécessité la mise en place d'une antenne 4G LTE, a expliqué le responsable.

L'opération permettra à plus de 36 000 abonnés, à raison de 750 clients par station, de bénéficier d'un meilleur accès à Internet haut débit, notamment dans les zones rurales et enclavées, a-t-il expliqué. De nouveaux équipements seront

généralisés aux autres concentrations de population des communes dépourvues de l'ADSL, notamment après la mise en service de huit stations similaires, a ajouté M. Lâamamra. La direction opérationnelle d'AT de la wilaya d'El Oued dispose de 12 agences commerciales à raison d'une agence par daïra et huit services techniques.

H. T.

CHU Douéra (Alger)

# Des médecins appellent à la reprise des activités médicales

■ Le Pr Ahmed Aïssa du service orthopédie pédiatrique au Centre hospitalo-universitaire de Douéra (hauts de l'Alger) a appelé à la reprise des activités médicales après le recul du nombre de contaminations à la Covid-19.

Par Reda K.



Dans une déclaration à l'APS, le Pr Aïssa a affirmé que le service d'orthopédie pédiatrique, le seul du pays à recevoir des patients de toutes les régions, a pris du retard dans les interventions chirurgicales programmées pour cette catégorie après la flambée des cas de coronavirus et sa reconversion en service Covid, ce qui a eu, a-t-il dit, un impact psychologique, social et médical sur les enfants malades et leurs familles. «Un retard d'autant plus préjudiciable que les enfants concernés sont en pleine croissance et tout report compliqué davantage l'intervention, déjà complexe en soi, et diminue ses chances de succès», a-t-il averti. La suspension des activités au niveau de son service suite à la flambée des cas

de la Covid-19 a entraîné l'augmentation du nombre de patients en attente d'intervention chirurgicales, a-t-il regretté. Avec le recul du nombre de cas de contamination, le Pr Aïssa espère «une reprise rapide des activités dans son service pour pouvoir réaliser entre 15 à 20 opérations orthopédiques par mois comme avant». C'est nécessaire pour sauver ces enfants qui autrement risquent de graves handicaps, a-t-il dit. Pour rappel, de nombreux enfants en bonne santé mentale qui se présentent au service souffrent de troubles neurologiques de mouvement au niveau des membres supérieurs et inférieurs, causés notamment par de sévères difficultés respiratoires à la naissance. Après les interventions chirurgicales, ces enfants sont orientés vers l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation à Azur Plage, en coordination entre les

deux établissements hospitaliers (celui d'Azur Plage et l'hôpital de Douéra), a expliqué le Pr Aïssa.

De son côté, le directeur général de l'hôpital, Mustapha Hamoumou, a affirmé que l'administration «a mis les moyens nécessaires à la disposition des praticiens, que ce soit pendant le pic des cas de contamination à la Covid-19 ou après sa baisse», notant qu'il existe quatre blocs opératoires «équipés des dernières technologies et qui ne sont toujours pas utilisés dans le nouveau pavillon du service Mère-Enfant». Le même responsable s'est dit prêt à aider toutes les équipes travaillant dans le CHU à accomplir leurs tâches et activités de la meilleure manière que ce soit, a-t-il dit, pendant les crises ou les jours ordinaires.

De son côté, le directeur de l'Institut national de santé publique (INSP) au ministère de la Santé, le Pr Elias Rahal, a affirmé que le ministère «a mis en place des mécanismes spéciaux adaptés à la gestion de la situation épidémiologique pour déterminer les différentes activités hospitalières». Pour rappel, le premier mécanisme a été mis en place le 20 mars 2020, suivi de l'Instruction n 24 émise par le ministère en septembre de la même année afin d'enjoindre aux établissements de santé d'arrêter les activités lorsque cela est nécessaire et de les reprendre après l'allègement de la pression sur eux. A ce propos, le même responsable a précisé que la reprise des activités et leur organisation dépend du règlement intérieur de chaque établissement, lequel est fixé par ses comités élus et par les décisions des conseils scientifiques, mais aussi du respect des instructions du ministère de la santé.

H. A.

R. K.

Mostaganem

## Des équipes mobiles pour la vaccination à travers les mosquées

Les services de la wilaya de Mostaganem ont mobilisé, vendredi, 64 équipes mobiles pour la vaccination des citoyens contre la Covid-19 à travers les différentes mosquées, a-t-on appris de la cellule de communication et d'information de ces services. La même source a indiqué que cette opération, décidée dans le cadre de la semaine de vaccination du 4 au 11 septembre en cours, vise les citoyens des agglomérations urbaines à forte densité de la ville de Mostaganem, notamment les quartiers Horia, Wiam et Commandant Zeghloul. Le

programme de vaccination à travers les mosquées comprend 32 établissements religieux au niveau de 27 communes sur 32 de la wilaya, 29 établissements similaires sis dans les villages et zones enclavées, notamment au niveau de la plaine de Bouguirat, les hauteurs de la Dahra et la côte-est, a-t-on fait savoir.

Les autorités locales comptent élargir les opérations de vaccination au niveau de ces espaces (de 13 à 64 mosquées) et la mobilisation d'équipes supplémentaires pour viser un plus grand nombre possible de

citoyens, permettant ainsi d'atteindre les objectifs tracés, à savoir 100 000 vaccinés en une semaine. Pour ce faire, il a été mobilisé 65 unités de vaccination et 48 mobiles en plus d'espaces supplémentaires pour les catégories de jeunes et de personnes âgées, parallèlement au dispositif spécial de vaccination au niveau de la ville de Mostaganem, qui comprend 35% de la catégorie visée (152 000 personnes).

Ce plan, pour lequel 360 médecins et infirmiers, ainsi que 140 employés et agents ont été mobilisés, a permis d'effectuer,

en moyenne, 4 000 opérations de vaccination par jour depuis le 4 septembre en cours.

La wilaya de Mostaganem a reçu, à ce jour et depuis le début de la campagne de vaccination contre le coronavirus, 268 909 doses de vaccin, dont 55 410 disponibles au niveau des établissements de santé et 76 578 doses supplémentaires au niveau du stock de vaccin de la wilaya, alors que 172 000 doses, consistant en majorité en le vaccin chinois Sinovac, ont été injectés, indique-t-on de même source.

H. A.

R. K.

Campagne nationale de vaccination

## Plus de 30 000 personnes vaccinées à Tiaret

Plus de 30 000 personnes ont été vaccinées dans la wilaya de Tiaret, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

La même source a indiqué que le nombre de personnes vaccinées contre le coronavirus, dans le cadre de cette campagne nationale organisée à l'occasion de la semaine nationale de vaccination étendue jusqu'au 17 septembre en cours, a atteint 30 874 personnes au 10 septembre. Le nombre global des personnes vaccinées dans la wilaya de Tiaret depuis le début de l'opération en février dernier, a atteint 243 972 personnes dont 150 500 ont reçu la première dose du vaccin, a-t-on précisé.

L'objectif fixé, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, est de 380 000 personnes vacci-

nées, soit 70% des 550 000 personnes concernées par la vaccination, afin de réaliser l'immunité collective, a-t-on souligné.

La wilaya de Tiaret a consacré des moyens considérables pour la réussite de cette campagne par la mobilisation de 102 méde-

cins et 297 paramédicaux, ainsi que 186 points de vaccination dont 90 équipes mobiles.

G. M.

## Et plus de 23 500 vaccinations à Chlef

Plus de 23 500 personnes ont été vaccinées dans la wilaya de Chlef dans le cadre de la campagne nationale de vaccination lancée la semaine écoulée, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Dans le cadre de cette campagne, des points de vaccination et des staffs médicaux relevant des établissements hospitaliers ont été mobilisés dans des espaces ouverts à cet effet fortement fréquentés par des citoyens, a indiqué le chargé de communication auprès de la DSP, Mohamed Nouis Zakaria. Il s'agit, notamment de la place de la Solidarité, du chef-lieu de wilaya, du marché de proximité de la cité Bensoua et de la

place du Musée Abdelmadjid Meziane, a-t-il précisé, avant de faire part de la mise en place, au titre de cette campagne, de quelque 93 points de vaccination fixes et de sept chapiteaux installés à Chlef, Oued Fodda, Oum Droue, Beni Haoua, Ténès et Oued Sly, ainsi que de la mobilisation de 35 équipes mobiles pour sillonner les zones reculées et rapprocher le vaccin des citoyens. Le responsable de la communication, a par ailleurs, signalé la réception, mercredi dernier, par la DSP de Chlef, d'un nouveau lot de 58 000 doses de vaccin Sinovac qui s'ajoutent aux 43 000 de la même marque déjà existantes et 20 000 autres doses de vaccin Astrazenica qui ont été

réceptionnées par la wilaya avant le début de la campagne nationale de vaccination.

Plus d'une trentaine de pharmaciens d'officines privées répartis à travers la wilaya et quelques cliniques privées ont pris part à cette action en guise de soutien aux efforts de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus.

Dans ce contexte, la DSP travaille en coordination avec des associations de la société civile pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de se faire vacciner et de vacciner le plus grand nombre de la population afin de parvenir à une immunité collective et limiter la propagation de la pandémie.

D. K.



## Afghanistan

# Reprise des vols commerciaux, un pas vers la normalisation

■ Les taliban continuent d'asseoir leur pouvoir en Afghanistan et d'aller vers la normalisation économique, avec la reprise attendue des vols commerciaux vers Kaboul, 20 ans après les attentats du 11 septembre qui avaient entraîné la chute des islamistes.

Par Mourad M.

Ces attaques, perpétrées par Al Qaïda, ont changé l'histoire de l'Afghanistan. Washington a décidé dans la foulée d'envahir le pays pour chasser du pouvoir les taliban, coupables aux yeux de Washington d'avoir hébergé des cadres d'Al Qaïda.

Une parenthèse pro-occidentale de deux décennies, refermée le 15 août dernier avec le retour des talibans au pouvoir à la faveur du retrait militaire américain.

«C'est un jour pour l'Amérique, pas pour l'Afghanistan», a déclaré à l'AFP, Muhammad Alzoad, un employé de banque. Pour lui, le 11 septembre «n'avait rien à voir avec l'Afghanistan, mais ça nous a fait souffrir».

Un pas vers la normalisation économique a été franchi samedi avec l'annonce par la compa-

gnie nationale pakistanaise PIA de la reprise aujourd'hui de ses vols commerciaux d'Islamabad à Kaboul, interrompus juste après le 15 août.

«A ce stade, nous avons reçu 73 demandes» de passagers intéressés, «ce qui est très encourageant», a indiqué à l'AFP, un porte-parole de la compagnie pakistanaise, précisant avoir de nombreuses demandes d'ONG humanitaires et de journalistes souhaitant se rendre à Kaboul.

Un premier vol passager international d'évacuation, non commercial, avait décollé de Kaboul vers le Qatar jeudi, suivi d'un autre vendredi, avec à son bord, 158 passagers, dont des Américains, des Allemands, des Canadiens, des Français, des Néerlandais, des Belges et des Mauriciens.

Fin août, l'aéroport de Kaboul avait été le théâtre de scènes de chaos avec des milliers d'Afghans, effrayés par le retour des taliban ou en quête d'une vie

meilleure à l'étranger, tentant désespérément de monter à bord du gigantesque pont aérien organisé, entre autres, par les Etats-Unis.

Au total, plus de 123 000 personnes, principalement afghanes, avaient pu être évacuées dans le cadre de ce processus marqué le 26 août par un attentat meurtrier (plus de 100 morts) revendiqué par la branche locale de l'Etat islamique (EI).

Le président américain, Joe Biden, a de nouveau défendu samedi sa décision de se retirer de l'Afghanistan.

«Est-ce que Al Qaïda pourrait revenir ? Oui, mais je vais vous le dire, ils sont déjà de retour dans d'autres endroits», a-t-il dit. «Quelle est la stratégie ? Nous devons envahir tous les endroits où se trouve Al Qaïda et y laisser nos troupes ? Soyons sérieux !», a ajouté le président.

Son prédécesseur à la Maison-Blanche, Donald Trump, a pour sa part dénoncé «l'horrible» retrait américain et «l'incompétence» de Joe Biden dans sa gestion de la fin de la plus longue guerre des Etats-Unis.

Plus de trois semaines après leur retour au pouvoir, les taliban ont commencé cette semaine à dévoiler leurs cartes en présentant, notamment leur nouveau gouvernement, mené par nombre de caciques rigoristes de leur premier règne (1996-2001). Composé exclusivement de membres du mouvement islamiste, il est dépourvu de femmes.

Par rapport aux années 1990, les islamistes ont fait des pas en avant, comme autoriser les femmes à étudier à l'université. Mais ils ont pour cela fixé des règles strictes. Elles seront ainsi



Ph. > D. R.

«tenues de porter le hijab et le niqab ainsi que de suivre les cours en classe non mixte ou séparées des étudiants».

Le nouveau régime a également indiqué que les femmes ne seraient pas autorisées à pratiquer le cricket, et plus largement du sport.

Ces mesures ont suscité l'inquiétude d'une partie de la population et de la communauté internationale qui gardent en mémoire la brutalité de leur régime des années 1990. Plusieurs manifestations de femmes, qui réclament notamment le droit de pouvoir travailler à l'extérieur, et d'opposants au régime ont eu lieu ces derniers jours à Kaboul et dans d'autres grandes villes du pays. Les taliban les ont dispersées, parfois brutalement.

Le pouvoir islamiste a, en revanche, reçu samedi le soutien de quelque 300 femmes, entièrement voilées, qui se sont rassemblées dans une université de Kaboul. Les images sont saisissantes: un amphithéâtre rempli de femmes souvent en niqab noir, et agitant les drapeaux

blancs de l'Emirat islamique d'Afghanistan (le régime des taliban) en écoutant les oratrices venues défendre les mesures du nouveau régime. Ces dernières, qui se sont succédé sur l'estrade, ont tancé les femmes descendues dans les rues ces derniers jours dans le pays pour réclamer le respect de leurs droits. «Celles qui ne portent pas le hijab nous font du mal, à nous toutes», a estimé auprès de l'AFP, une étudiante, Shabana Omari.

Une autre oratrice, Somaiya, a, elle, estimé que les choses avaient changé, en bien, depuis le retour des taliban : «Les femmes seront en sécurité. Nous soutenons de toutes nos forces notre gouvernement».

Vendredi, l'Unesco avait alerté sur les risques d'une «catastrophe générationnelle» en matière d'éducation en Afghanistan qui pourrait affecter le développement du pays «pour des années», jugeant les immenses progrès accomplis depuis 2001 en danger avec les taliban.

M. M.



## Commentaire

### Responsabilités Par Fouzia Mahmoudi

Dès l'annonce des résultats de la présidentielle américaine au 9 novembre 2016, les démocrates, incrédules et choqués face à leur défaite au profit du candidat improbable Donald Trump, se sont mis à crier à la manipulation et à l'intervention d'une «main étrangère», seule manière d'expliquer les résultats d'Hillary Clinton. Dans leur ligne de mire, Moscou, qu'ils estiment être indubitablement derrière la victoire du milliardaire Républicain. Cinq ans plus tard, c'est au tour de la Russie d'annoncer avoir convoqué l'ambassadeur des Etats-Unis pour lui présenter des «preuves irréfutables» de violations commises par les géants du numérique américains avant les élections législatives russes de mi-septembre. «Il y a qu'une seule raison (à cette convocation) : une ingérence dans les élections russes», a affirmé la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, sur son compte Telegram. Dans un communiqué distinct publié sur son site Internet, le ministère a précisé que le diplomate américain, John Sullivan, s'était entretenu avec le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov. «Il a été souligné au cours de la discussion que la partie russe dispose de preuves irréfutables d'une violation de la loi russe par les géants du numérique américains dans le contexte de la préparation et de la tenue des élections pour la Douma (la Chambre basse du Parlement)», a indiqué la diplomatie russe. Elle a ajouté avoir signifié à Washington le «caractère absolument inadmissible d'une ingérence dans les affaires intérieures de notre pays». Le ministère russe n'a pas précisé en détail de quelle violation il était question. Cette convocation intervient alors que le gendarme russe des télécoms, Roskomnadzor, a adressé la semaine dernière un avertissement à Apple et Google face à leur refus de supprimer l'application de l'opposant emprisonné Alexeï Navalny. Des législatives se tiendront du 17 au 19 septembre en Russie sans la participation des alliés de Alexeï Navalny, exclus du scrutin ou contraints à l'exil depuis l'interdiction de leurs organisations, déclarées en juin «extrémistes». Alexeï Navalny, condamné en février à deux ans et demi de prison dans une affaire qu'il dénonce comme politique, a appelé ses soutiens à utiliser son application pour trouver et voter pour les candidats les plus à même de battre ceux du Kremlin. Reste à voir comment les méricains répondront aux accusations de Moscou, eux qui ont toujours d'une façon ou d'une autre mis leur grain de sel dans les affaires internes de dizaines de nations et qui ont au lendemain des élections de 2016 eu à ressentir la violente violation de souveraineté que cela pouvait constituer. S'ils continuent à ignorer et les appels du Kremlin et à adopter la même politique interventionniste, ils ne pourront plus désormais se plaindre si d'autres pays décident de leur rendre la pareille.

F. M.

## Élections allemandes

### L'héritier de Merkel rêve d'enclencher une remontada

Inverser la courbe des sondages et entamer une remontada : à deux semaines des élections législatives, l'héritier d'Angela Merkel, l'impopulaire Armin Laschet, va abattre une de ses dernières cartes cette semaine lors d'un débat avec ses adversaires.

Distancé par les sociaux-démocrates d'Olaf Scholz, devenu le favori à la course à la chancellerie, M. Laschet n'a plus beaucoup de temps pour enrayer la chute des conservateurs de la CDU-CSU, tombés à un niveau historiquement bas dans les enquêtes d'opinion, autour de 20%.

Au pouvoir depuis 16 ans, les chrétiens-démocrates se retrouvent ainsi au bord de l'abîme d'une défaite face à M. Scholz, pourtant «l'incarnation

de l'ennui en politique», égratigne l'hebdomadaire *Der Spiegel*. «L'élection se jouera le 26 septembre», a souligné le candidat conservateur à l'approche du débat de cette semaine, la deuxième des trois confrontations télévisées avec M. Scholz et l'écologiste Annalena Baerbock.

«Rien ne se termine aujourd'hui, mais aujourd'hui, la poussée finale commence», veut-il croire. Le face-à-face d'une heure et demie, à partir de 20h15 (18h15 GMT) sur la chaîne publique ZDF, intervient alors qu'une partie des électeurs ont cependant déjà voté par correspondance.

Une petite lueur d'espoir est apparue vendredi dans un sondage Yougov : les conservateurs stoppent l'hémorragie de ces

dernières semaines et gagnent un point, à 21%. Mais les sociaux-démocrates du SPD augmentent eux aussi d'un point et restent largement en tête, à 26%. Affaibli comme jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, le camp conservateur semble traversé par un vent de panique depuis la mi-août face au succès annoncé de M. Scholz, actuel vice-chancelier et ministre des Finances du gouvernement de coalition.

Grands favoris des élections jusqu'au début de l'été, les chrétiens-démocrates sont depuis plombés par les erreurs de leur candidat, en particulier un fou-rire capté par les caméras en marge d'un discours solennel du président de la République sur une zone sinistrée par les inondations estivales.





## Compétitions interclubs La CAF publie la liste des clubs licenciés de la saison 2021-2022

54 clubs au total ont été licenciés pour la Ligue des Champions de la CAF édition 2021-2022, tandis que pour de la Coupe de la Confédération, 52 clubs ont obtenu une licence au niveau de leur association membre respective, a indiqué la Confédération africaine de football samedi. Parmi les 106 clubs au total, quatre clubs algériens ont obtenu leurs licences africaines: le CR Belouizdad et l'ES Sétif en Ligue des champions, et la JS Saoura et la JS Kabylie en Coupe de la Confédération. Le cadre réglementaire des compétitions interclubs de la CAF stipule que tous les clubs (candidats à la licence) ayant l'intention de participer aux compétitions interclubs de la CAF saison 2021-22, doivent se soumettre à la procédure d'octroi de licences de clubs auprès de leur association membre (bailleur de licence) respective, précise l'instance.

Tous les clubs qui se qualifient sur le mérite sportif pour les compétitions interclubs de la CAF doivent obtenir une licence avant de pouvoir réellement participer à la compétition.

La licence confirme que chaque club a satisfait aux normes minimales de la

CAF. L'association membre de la CAF agit en tant que bailleur de licence, évaluant chaque candidat selon cinq critères : sportif, infrastructurel, personnel et administratif, juridique et financier, explique la CAF. La date limite du 15 juillet 2021 a été fixée par la CAF pour la réception des décisions d'agrément des clubs affiliés aux Associations Membres pour leur participation à la Ligue des Champions de la CAF 2021-22 et à la Coupe de la Confédération de la CAF 2021-22. Plus précisément sur les critères financiers, la CAF a mis en garde les associations membres de la nécessité de s'assurer que les clubs engagés dans les compétitions interclubs de la CAF n'avaient pas de cas d'arriéré de paiement résultant d'activités de transfert et/ou de montants dus aux joueurs et entraîneurs avec décisions contraignantes de la dernière autorité compétente au 31 décembre 2020. En conséquence, avec l'application du règlement de licences de clubs de la CAF, plusieurs litiges au cours de la période de surveillance mentionnée ont été réglés avec succès entre les parties.

FAF

## Djendoubi retenu comme conférencier au programme mondial d'intégrité

Le chef de département Intégrité de la Fédération algérienne de football, Halim Djendoubi a été retenu par la FIFA pour prendre part à la première édition du programme mondial d'intégrité de cette instance, prévue le 30 septembre 2021 par visioconférence, a indiqué l'instance fédérale. La Fédération internationale de football a adopté comme slogan pour l'année 2021 «Tous pour l'intégrité de la compétition». Djendoubi a été retenu comme conférencier compte-tenu «du travail important qu'il a effectué comme responsable intégrité de la FAF depuis son installation en janvier 2021», précise la FAF. Il aura ainsi l'occasion «de partager l'expérience et les bonnes pratiques en matière d'intégrité sportive mis en place par la FAF pour la promotion de l'intégrité et la protection des compétitions sportives», souligne la même source. Djendoubi devra intervenir, à travers un exposé, lors de la deuxième journée du Module 2 du programme, comme représentant du conti-

nent auprès des associations membres appartenant à la CAF.

## Youcef Hammouda, désigné membre du tribunal du football de la Fifa

De son côté, Maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et président de la Chambre nationale de résolution des Litiges de l'instance fédérale, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA. «Sur présentation de la Fédération algérienne de football, Maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et président de la Chambre nationale de résolution des litiges de la FAF, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA» indique un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. Maître Youcef Hammouda qui possède une longue expérience dans le domaine de la juridiction du football sera membre de la Chambre de résolution des litiges de la FIFA, représentant des clubs, précise la même source.

## Ligue des champions (tour préliminaire aller)

# L'ESS explose en Gambie et se met en danger

■ L'Entente sportive de Sétif a lourdement chuté avant-hier face aux Gambiens du FC Fortune, en match disputé au stade de l'Indépendance (Bakau), pour le compte du tour préliminaire «aller» de l'épreuve.



Les Sétifiens ont chuté lourdement

Par Mahfoud M.

Les locaux ont ouvert le score dès la 22<sup>e</sup> minute, par l'intermédiaire d'Ebrima Camara, avant que Patrick Sylva et Aliou Barry ne doublent la mise, respectivement aux 59<sup>e</sup> et 82<sup>e</sup>. Un score relativement conséquent pour les Gambiens, et qui risque de compliquer la tâche aux Sétifiens lors du match «retour», prévu dans une semaine. Les Sétifiens sont donc en danger et risquent de sortir précocement de cette compétition. A noter que les joueurs de l'ESS ont été perturbés le matin du match, car l'équipe adverse n'avait pas mis de bus à leur disposition pour les

emmener au stade. Ce qui a contraint le coach Nabil Kouki et ses poulains à se répartir en plusieurs petits groupes de quatre, pour pouvoir emprunter des véhicules légers. Les matchs «aller» du ce tour préliminaire de la Ligue des champions ont débuté vendredi, et ils se poursuivront dimanche prochain, avec le déroulement de sept autres rencontres. Les débats de se tour préliminaire «aller» se clôtureront le 19 septembre courant, avec le déroulement du dernier match inscrit à leur programme, et qui mettra aux prises les Guinéens du CI Kamsar aux Ghanéens d'Accra Hearts Of Oak. Un duel initialement prévu en même temps que les autres

matchs, et qui fut finalement reporté au dimanche 19 septembre à cause de la situation politique que traverse actuellement la Guinée. Ainsi, ce match se déroulera en même temps que les matchs «retour» de ce tour préliminaire, programmés par la CAF entre le 17 et le 19 septembre courant. Pour revenir à l'Entente, il faut dire qu'elle a été également handicapée par le départ de ses cadres, surtout les attaquants Amoura et Ghacha qui marquaient la moitié des buts de l'Aigle noir. Le coach El Kouki a, certes, fait incorporer Benayed, mais ce dernier devra s'acclimater avec le groupe, avant de pouvoir s'imposer.

M. M.

OGC Nice

## Hicham Boudaoui meilleur joueur

Le milieu international algérien, Hicham Boudaoui, auteur d'une excellent entame de saison, a été élu meilleur joueur de l'OGC Nice Aiglons du mois d'août, selon les résultats du sondage mensuel organisé par le club azuréen de Ligue 1 de football. Titulaire lors des deux dernières rencontres du mois d'août, l'Algérien a pesé de tout son talent dans le bon début de saison du Gym. Buteur et passeur, le numéro 28 a récolté 40% des suffrages devant Amine Gouiri (24%) et Kasper Dolberg (12%). Pour Hicham Boudaoui, la saison a débuté en fin de match contre Reims. Entré à l'entame des 10 dernières minutes, le numéro 28 s'est rapidement mis en éviden-

ce. Quelques récupérations bien senties, des projections rapides et, déjà, un danger constant dans une rencontre qu'il n'est toutefois pas parvenu à débloquent. Mais le joueur algérien n'a pas traîné pour ouvrir son compte statistique dès la deuxième journée à Lille puis contre Bordeaux lors de la sortie suivante. Titulaire sur l'aile droite du 4-4-2 niçois, le «Prince de Béchar» a réussi le break dans le Nord, d'une frappe pure depuis l'extérieur de la surface avant de mettre le Gym sur la voie du succès face aux Girondins le week-end suivant en offrant à Justin Kluivert son premier but en Rouge et Noir. En 152 minutes de jeu, Boudaoui a grandement pesé

sur le bon début de saison des Aiglons en Ligue 1 et les supporters l'ont récompensé en faisant de lui leur premier Aiglons de la saison. Pour rappel, l'ancien joueur de Paradou qui avait été sélectionné par Djamel Belmadi pour les deux matchs des Verts en qualifications du Mondial 2022 contre respectivement Djibouti (8-0) et Burkina Faso (1-1), est resté sur le banc. Derrière le milieu de terrain, un autre grand artisan des succès niçois prend la deuxième place. Auteur de trois buts et une passe décisive à l'occasion des trois premières sorties du Gym, Amine Gouiri a récolté 24% des suffrages. Derrière, Kasper Dolberg monte sur la troisième marche (11%).

Judo

## Fethi Nourine s'apprête à lancer une école de formation à Oran

Le champion algérien de judo, Fethi Nourine a reçu l'aval des autorités locales de la commune d'Oran pour l'accompagner dans un nouveau projet sportif consistant en l'ouverture d'une école de formation des petits talents et la promotion de la discipline dans la capitale de l'Ouest du pays. Une cérémonie a été organisée, en fin de semaine, par les autorités communales en l'honneur de Fethi

Nourine, qui était accompagné par son entraîneur Amar Benyekhlief, au cours de laquelle le judoka algérien a bénéficié des clés de la salle sportive qui abritera son projet sportif implanté au niveau du quartier populaire de «Saint-Pierre», a-t-on appris de la cellule de communication de la commune d'Oran. Le natif d'Oran, qui détient dans son palmarès plusieurs titres nationaux et inter-

nationaux, vise à contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de champions dans une ville réputée pour avoir enfanté plusieurs athlètes ayant représenté dignement le sport algérien, a-t-on ajouté. Le lancement imminent par Nourine de son projet intervient après quelques jours d'une lourde sanction qui vient d'écopper avec son entraîneur Benyekhlief. Les deux hommes

ont été suspendus pour une durée de dix (10) ans chacun de toutes manifestations et activités organisées ou autorisées par la Fédération Internationale de judo et ses fédérations, pour avoir enfreint aux «règles de la charte olympique». Le 23 juillet dernier, lors des Jeux olympiques de Tokyo 2020, Fethi Nourine avait décidé de se retirer de la compétition, une décision jugée par le

CIO comme «contraire aux règles de la charte olympique», rappelle-t-on. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelrezak Sebtag a qualifié la sanction infligée au judoka algérien Fethi Nourine et à son entraîneur Amar Benyekhlief de «très injuste», soulignant avoir entrepris des procédures de recours contre la décision de la Commission de discipline de la Fédération

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Vaccination anti-Covid à Tizi Ouzou

## 40% de la population cible vaccinée

Le taux de vaccination contre le coronavirus dans la wilaya de Tizi Ouzou a atteint 40% de la population cible soit 101421 personnes ayant reçu les deux doses du vaccin, a indiqué hier le directeur local de la santé et de la population, Mohamed Mokhtari. Intervenant sur les ondes de la Radio locale, il a précisé qu'un total de 224 297 habitants ont reçu au moins la première dose en attendant la seconde et rien que durant la récente campagne de vaccination (du 4 au 11 septembre), semaine écoulée 42 871 personnes ont été vaccinées. Et les 269 équipes médicales mobilisées en la circonstance poursuivront l'opération de vaccination dans les différents espaces

publics à travers les quatre coins de la wilaya jusqu'au 17 septembre prochain. Le même responsable n'a pas manqué de souligner que la vaccination contre la Covid-19 ne s'arrêtera pas après cette campagne mais elle sera poursuivie jusqu'à atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population nécessaire pour l'immunité collective contre la pandémie. Par ailleurs, Mokhtari a fait état de l'hospitalisation de pas moins de 253 malades atteintes de la Covid-19 à travers les différentes structures de santé de la wilaya soulignant la baisse du nombre de contamination permettant ainsi la reprise des autres activités médicales au sein des mêmes structures. **Hamid M.**

Pour constituer un gibier de substitution à la perdrix Gamba

## Lâcher de faisans communs à Tizi Ouzou

Les monts de sites de Sidi Ali Bounab (Tadmaït) et d'Ighzer Nachvel (Boghni) dans la wilaya de Tizi Ouzou ont abrité en fin de la semaine écoulée une opération de lâcher de faisans communs. La Conservation locale des forêts a ainsi procédé en un lâcher de 450 faisans en présence des animateurs de la Fédération des chasseurs de la wilaya de Tizi Ouzou et du directeur du Centre cynégétique de Zéralda (Alger). A noter que d'autres lâchers de faisans

communs avaient été opérés à Tamgout Nath Jenad dans la commune des Aghribs et Sahel de Bouzeguène alors que la région d'Ighza avait abrité le lâcher expérimental de la perdrix Gamba. L'introduction effective de cette espèce originaire d'Asie constituera un gibier de substitution à la perdrix Gamba prisée chez les amoureux de la chasse, selon la Fédération des chasseurs de la wilaya de Tizi Ouzou. **H. M.**

Afghanistan

## La police reprend le travail aux côtés des taliban à l'aéroport de Kaboul

La police afghane a repris le travail aux points de contrôle de l'aéroport de Kaboul aux côtés des taliban, ont indiqué dimanche hier deux officiers, une première depuis la prise de pouvoir du mouvement taliban le 15 août.

Des membres de la police afghane se trouvaient hier à plusieurs points de contrôle situés à l'extérieur des principaux bâtiments de l'aéroport, selon des correspondants de presse sur place. «Je suis revenu au travail hier, plus de deux semaines après avoir été renvoyé chez moi», a dit l'un des policiers. «J'ai reçu un appel d'un haut commandant taliban qui m'a demandé de revenir. Très heureux de servir de nouveau», a déclaré un autre. Un employé de l'aéroport, chargé de la sécurité pour une compagnie privée, a confirmé

que la police avait été déployée autour de l'aéroport dès samedi. «Ils assurent la sécurité avec les taliban», a-t-il dit, une semaine après l'appel lancé par les nouveaux maîtres du pays aux forces gouvernementales pour qu'elles rejoignent les nouveaux services de sécurité. 20 ans après avoir été chassé du pouvoir par une coalition emmenée par les Etats-Unis, les taliban ont pris le contrôle du pays le 15 août dernier à l'issue d'une offensive militaire éclair. Leur arrivée au pouvoir a donné lieu fin août à des scènes de chaos à l'aéroport de Kaboul, avec des milliers d'Afghans, effrayés par le retour des taliban, tentant désespérément de monter à bord du gigantesque pont aérien organisé, entre autres, par les Etats-Unis.

## Le pouvoir d'achat des Algériens



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tunisie

## Un homme se tue en s'immolant par le feu en plein Tunis

■ Un homme a succombé à ses blessures samedi après s'être immolé par le feu en plein centre-ville de Tunis, un geste qui rappelle celui du travailleur précaire tunisien qui fut le déclencheur de la révolution de 2011.

Par Bilal L.

Un homme de 35 ans «s'est immolé par le feu sur l'avenue Habib Bourguiba, il a des brûlures au troisième degré et on l'a transféré rapidement à l'hôpital pour grands brûlés», avait indiqué la Protection civile.

En soirée, les médias locaux dont la télévision d'Etat ont indiqué que l'homme avait succombé aux nombreuses blessures subies, précisant que les motivations de son acte n'étaient pas connues.

Selon un témoin, l'homme est arrivé en début d'après-midi sur l'avenue qui traverse le centre de Tunis, accompa-

gné d'un autre, plus jeune. Ils ont tenté d'attirer l'attention de journalistes qui se trouvaient là et le plus âgé a ensuite sorti une bouteille remplie d'un produit inflammable, s'en est aspergé et y a mis le feu avec un briquet, selon ce témoin.

Des passants ont tenté de s'emparer du briquet, mais l'homme s'est mis à courir au milieu des terrasses de cafés très fréquentées. Il a été secouru par des personnes qui ont essayé d'éteindre le feu avec les moyens du bord, avant l'intervention des pompiers.

Ce geste fait écho à celui de Mohamed Bouazizi, le vendeur ambulant de 26 ans qui s'était

immolé par le feu le 17 décembre 2010, déclenchant la révolution tunisienne ayant mis fin au règne du président Zine el Abidine Benali, coup d'envoi aux révoltes des «Printemps arabes» dans d'autres pays de la région.

Samedi dernier, Neji Hefiane, un jeune homme de 26 ans blessé lors de la révolution de 2011, est mort après s'être immolé par le feu, deux jours plus tôt, sous les yeux de sa famille dans une banlieue populaire de Tunis, a annoncé sa famille. Sans travail, il avait en théorie droit à une indemnisation et divers avantages en tant que «blessé» de la révolution. **B. L.**

Elections locales à Béjaïa

## Des partis et indépendants retirent les formulaires de participation

At moins huit partis politiques et deux listes indépendantes ont retiré les formulaires de participation aux élections municipales et cinq partis politiques pour l'APW, a annoncé hier sur la Radio locale

le responsable local de l'autorité nationale indépendante d'organisation des élections. Par ailleurs, la révision exceptionnelle des listes électorales qui a débuté du 5 au 27 septembre 2021 a donné lieu 1 273 inscrits

et 2 370 radiés. Sur la participation, ce qui retient l'attention cette fois-ci est la décision du FFS de prendre part aux prochaines échéances électorales après le boycott des dernières élections parlementaires. **H.C.**

Accidents de la route

## Deux décès et 191 blessés durant les dernières 24 heures

Deux personnes ont trouvé la mort et 191 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié hier par la Protection civile.

Les unités de la Protection civile sont intervenues, en outre, pour repêcher les corps de quatre personnes décédées par noyade. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 21 ans décédé par noyade à la plage

Rechgoune dans la wilaya de Aïn Témouchent, d'un adolescent âgé de 17 ans décédé à la plage Sofia dans la wilaya de Skikda, d'un adolescent âgé de 16 ans décédé noyé à la plage Aïn Tarche dans la wilaya d'El Taref, et d'un jeune homme âgé de 23 ans décédé noyé dans une mare d'eau au lieu-dit zone El Amaïm dans la wilaya de Tiaret.

Les agents de la Protection civile ont procédé également à l'extinction de trois

incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas de M'sila, Bordj Bou Arréridj et Annaba.

A M'sila, ces incendies ont causé des brûlures à trois personnes et des gênes respiratoires à deux autres.

A Annaba, les incendies ont causé des brûlures à sept personnes dont six enfants.

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette

période, 61 opérations de sensibilisation à travers le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 26 opérations de désinfection générale.

Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.